

Demande d'Admission / Renouvellement

(à retourner accompagnée obligatoirement de toutes les pièces demandées)

J'ai l'honneur de solliciter mon adhésion comme Membre « **ACTIF** » de l'Association Nautique Fontainebleau Agglomération aviron.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlements de l'A.N.F.A.aviron, y adhérer sans réserve et dégager l'association de toute responsabilité à mon égard en cas d'accident de ma faute.

Je déclare savoir nager et m'immerger.

Je soussigné(e) :

Nom :

Date de naissance :

Sexe : Féminin
 Masculin

Prénom :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphones :

maison :

travail :

autres :

Mobile :

Courriel(s) :

(écrire en majuscule)

Paiement de la cotisation (nombre de fois) :

1 2 3 4

informations obligatoires

Attestation "QS - SPORT"

Date :

compétition
 loisirs

} ou {

Certificat Médical

Date :

compétition
 loisirs

Je souhaite un reçu du montant de ma cotisation : OUI NON

Je bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire : OUI NON

Si Oui, dans quel Club ?

N° de licence FFA

Avez-vous pratiqué l'aviron la saison passée ?

Profession (athlète ou parents - facultatif) :

J'accepte de figurer sur d'éventuelles photos utilisées dans le cadre de la promotion de l'ANFA : OUI NON

Fait, à :
le :

Signature
(précédée de la mention : « lu et approuvé »)

IMPORTANT : Chaque adhérent au club d'aviron de l'ANFA est couvert en assurance par sa licence fédérale à la société MAIF. Cependant, il n'est pas interdit à chaque titulaire de prendre une assurance complémentaire, selon sa propre convenance et à l'organisme de son choix, comme par exemple : les AGF, la Macif, la Suisse Assurances, ... sachant que cette liste n'est pas exhaustive.

Je désire souscrire à la garantie « MAIF » : I.A. sport+

oui et je verse 10,79 € supplémentaires (chèque séparé)

non

PARTICIPATION EVENTUELLE D'UN COMITE D'ENTREPRISE

Société :

Je bénéficie d'une aide de mon CE : OUI NON

Code ou Numéro CE :

Montant accordé :

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e) tuteur légal :

Nom et Prénom :

Adresse :
(si différente)

Téléphones d'urgence :

autorise mon enfant susnommé(e) à devenir membre de l'A.N.F.A. aviron et **déclare qu'il sait nager et s'immerger**. Je décharge l'Association Nautique Fontainebleau Agglomération aviron en cas d'accident.

Fait à :
le :

Signature (précédée de la mention : « lu et approuvé »)

SITUATION SCOLAIRE (pour les mineurs)

Nom de l'établissement / lieu

Nom du professeur d'EPS

Niveau de
l'année

INFORMATIONS DIVERSES

Pièces à fournir impérativement avec ce formulaire pour être admis comme adhérent

La demande d'adhésion / renouvellement correctement remplie et signée, un certificat médical de pratique de l'aviron datant de moins de trois mois ou l'attestation « QS – SPORT », une photo d'identité, le montant de la cotisation, licence et assurance, droit d'entrée (pour une première adhésion), et de l'éventuelle souscription I.A. sport+.

Aucune licence ne sera prise si votre dossier n'est pas complet

Tant que celui-ci n'a pas été transmis au secrétariat de l'Association, vous n'êtes pas autorisé(e) à ramer ni à utiliser le matériel de l'Association ; sauf le cas de détention d'un titre initiation (valable une journée) dont le coût du premier sera alors déduit de votre cotisation (le mentionner en marge). En vertu de la loi « informatique et liberté » du 06/01/1978, j'autorise l'ANFA à exploiter les informations ci-dessus renseignées. Pour tous droits d'accès et de rectification, écrire au Président.

Pourquoi faut-il communiquer votre adresse courriel ?

Communiquez nous votre adresse courriel ; c'est **OBLIGATOIRE** pour récupérer votre licence FFA, être informé régulièrement et être convoqué en AG par l'ANFA Aviron

La pratique de l'Aviron au sein de l'Association Nautique de Fontainebleau Agglomération aviron

A l'A.N. Fontainebleau Agglomération, l'aviron se pratique pratiquement toute l'année qu'il pleuve, neige ou vente. Toutefois, lorsque les conditions atmosphériques (crues, brouillards, orage, température inférieure à -5°, décisions d'un dirigeant ou entraîneur) ne permettent plus l'entraînement sur l'eau, d'autres activités sont alors proposées comme : rame en salle sur ergomètre, footing, VTT, piscine, réparations de matériel, nettoyage des berges et du Club, etc....



ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS – SPORT »

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément à la réglementation du code du sport et du règlement médical de la FFA,

Je soussigné(e), M/Mme :

titulaire de la licence

en ma qualité de représentant(e) légal, de :

atteste avoir renseigné(e) le questionnaire de santé « QS – SPORT » cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à toutes les questions.

date et signature du licencié(e)

OU

date et signature du représentant(e) légal



Réservé à l'ANFA aviron pour ses traitements administratifs

Décomposition chèques :

	Types de paiement :	Montants :	Décomposition chèques :		
			Banques	N° chèques	Montants
Dates d'enregistrement :	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FFA :	<input type="checkbox"/> Chèque "Vacances / Sport"	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ANFA :	<input type="checkbox"/> Virement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="checkbox"/> Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UNE LICENCE ANNUELLE

Vous devez présenter un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron** datant de moins d'un an à la date de votre demande.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS

Vous devez présenter un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition** datant de moins d'un an à la date de votre demande. Ce certificat, inscrit sur votre licence, est valable pour toutes les compétitions de la saison sportive.

Un nouveau certificat vous sera demandé tous les 3 ans.

Pour les deux saisons intermédiaires, il vous suffira de répondre au questionnaire de santé et attester avoir répondu par la négative à toutes les questions.

VOUS SOUHAITEZ RENOUVELER VOTRE LICENCE ANNUELLE

Vous devez répondre à un **questionnaire** et attester avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Une seule réponse positive entraîne la nécessité de présenter un nouveau certificat médical.



QUE VOULEZ-
VOUS FAIRE ?



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Le renseignement du questionnaire de santé « QS SPORT » Cerfa n°15699*01 est obligatoire lorsque la présentation d'un certificat médical n'est pas exigée lors du renouvellement de la licence et pour participer à des compétitions.

Pour renouveler sa licence, le pratiquant atteste par écrit qu'il a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire. Une seule réponse positive à une des rubriques entraîne la nécessité de présenter un nouveau certificat médical.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Association Nautique Fontainebleau Agglomération aviron

1bis quai des Plâtreries – 77920 – SAMOIS SUR SEINE

(☎ 01 60 72 06 64 / www.anfa-aviron.fr – anfa-aviron@wanadoo.fr)

L'Association Nautique Fontainebleau Agglomération aviron (ANFA), créée en 1925, compte aujourd'hui plus de 200 membres, située dans le cadre magnifique du bief de Champagne à Samois sur Seine, dans la vallée de la Seine. Elle permet aux jeunes et moins jeunes de découvrir et de pratiquer une activité nautique proposée en loisirs-randonnées-détente-santé et/ou en compétition.

L'ANFA est régie par la loi de 1901 sur les associations sous le contrôle de la Fédération Française d'Aviron (FFA – reconnue d'utilité publique), de la ligue d'Île de France (LIFA) et du Comité Départemental de Seine et Marne (CDA77).

Elle est dirigée par un comité directeur de 12 à 15 personnes dont les responsabilités majeures ont été confiées à :

Président : Jean-Pierre LEROUX
27bis rue des hautes boulangères – 77850 – HERICY – 06 83 10 26 48

Trésorier : Jorge DA CRUZ

Secrétaire : Christophe LE DROUMAGUET

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

COMMENT ADHÉRER ?

Savoir **nager et s'immerger**, remplir une demande d'adhésion avec le paiement d'un droit d'entrée (payable une seule fois, *le droit d'entrée n'est plus demandé à partir du troisième membre d'un même foyer*), s'acquitter d'une cotisation (*), fournir 1 photo d'identité, un **certificat médical** (*datant de moins de trois mois et si possible précisant l'aptitude à la compétition*) ou l'**attestation « QS-SPORT »**, avec l'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans.

(*) Deux périodes d'adhésion en fonction des sièges disponibles

A partir de Septembre 2017 avec paiement d'une cotisation pleine (année complète 09/2017-08/2018)

A partir de Mars 2018 avec paiement d'une demi - cotisation (jusqu'à fin août 2018).

COTISATIONS pour l'exercice social : 2017 – 2018

Les âges sont calculés pour l'année civile : 2018		Cotisation	Licence	Total (hors droit d'entrée)	
Catégorie jeune : J10 / J11 / J12 / J13 / J14 tout rameur âgé de 14 ans et moins		158 €	58€	216 €	
Catégorie junior : J15 / J16 / J17 / J18 tout rameur âgé de 15 à 18 ans		168 €		226 €	
Catégorie senior tout rameur âgé de 19 ans et plus	LOISIR, RANDONNEUR, VETERAN, SENIOR	263 €		321 €	
DROIT D'ENTREE (payable 1 seule fois, à la première inscription et selon le lieu d'habitation)				30€*	60€**
DROIT DE GARAGE (place soumise à l'appréciation du Comité Directeur)				75 €	

*incluant la part fédérale, ligue, CDA77 ; ** agglomération du pays de Fontainebleau ; *** hors agglomération du pays de Fontainebleau

HORS SOUSCRIPTION (facultative) A LA GARANTIE « MAIF » : I.A. sport+ (10,79 euros)

(paiement séparé selon montant indiqué sur document MAIF)

OÙ ET QUAND ?

La base nautique de l'ANFA aviron est située sur la rive gauche de la Seine, sur le quai en direction du Bas-Samois. Pour y accéder, il faut prendre l'avenue de Valvins (*en provenance de la gare*), puis, tourner légèrement sur la gauche au « Rendez-vous des pêcheurs », passer devant les locaux de la chambre de commerce et au rond-point du pont de Valvins, vous devez prendre la seconde sortie vers le Bas-Samois qui longe la Seine.

Les horaires d'ouverture (hors conditions spéciales) sont :

Jeunes et Compétiteurs (selon les catégories et les niveaux de pratique)	Mercredi pour tous	14h00 à 17h30
	Samedi pour tous	14h00 à 17h30
	Dimanche pour tous	9h00 à 12h00
	Mardi/Jeudi/Vendredi (compétiteurs)	17h30 à 20h00
	Mardi/Jeudi (classes sportives)	15h00 à 17h30
Loisirs, Randonneurs & Vétérans	Samedi matin pour tous	9h00 à 12h00
	Dimanche matin pour tous	9h00 à 12h00
	Mercredi soir pour les confirmés (période hivernale : pas d'entraînement en bateau)	18h00 à 21h00
	Jeudi après-midi (spécial femmes)	selon la période
	Stages sportifs	